



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE



DIALOGUE VILLE-PORT

ATELIER PARTICIPATIF « CADRE DE VIE - SANTE PUBLIQUE »

Séance n°3

5 Novembre 2019

Mobiliser l'intelligence collective



Consignes de sécurité

- **En cas d'incendie :**
 - Se regrouper dans le calme à l'extérieur des locaux au niveau du terrain de football
 - Les animateurs donnent l'alerte auprès du poste de secours à l'accueil
 - Attendre les secours
- **En cas d'arrêt cardiaque d'un des participants :** des défibrillateurs sont à disposition dans les locaux
- **En cas d'attaque terroriste :**
 - Se confiner sans bruit et éteindre les téléphones portables
 - Se protéger
 - S'enfuir

PLAN SÛRETÉ

- 1 Accueil
- 2 Amphithéâtre
- B4 Bureaux 701 à 708
- B7 Bureaux 711 à 718
- B5 Bureaux 801 à 806
- B6 Bureaux 811 à 815
- B2 Bureaux 1005 à 1010
- B3 Bureaux 1501 à 1503
- 3 Centre de ressources
- B1 Direction
- 4 Entrée principale
- 5 Gymnase
- H Hébergement
- B4 Inscriptions-Secrétariat
- 6 Mur d'escalade
- 7 Pendule de Foucault
Rue intérieure couverte + 2 mezzanines
- 8 Restaurants
- 9 Entrée/Sortie
- 2a Salle Niolon
- 2b Salle Sormiou
- 2c Salle Sugiton
- F2 Salles 501 à 505
- F4 Salles 511 à 513
- F1 Salles 601 à 605
- F3 Salles 611 à 613
- F6 Salles 901 à 903
- Toilettes

Commission communale de sécurité
 Dossier T.8514
 PV N°2017/17 357
 du 01 09 2017
 avis favorable

3 défibrillateurs cardiaques :
 amphithéâtre (2), restaurant (8), gymnase (5)

Point de rassemblement alerte incendie : terrain de football
 Référent évacuation incendie : devant le pendule de Foucault (7)

Bouches incendie

Référent évacuation incendie
 au pendule de Foucault



PROGRAMME ET RÈGLES DE TRAVAIL

Intervenants

- Nicaya conseil : animation / facilitation

- Adeline PRATLONG
- Elise RIBARDIÈRE
- Stéphane SAINT-PIERRE



- Représentants des partenaires du dialogue Ville-Port : écoute active

- Géraldine PLANQUE - GPMM
- Aurélien LECINA - Préfecture Bouches du Rhône
- Magali MOINIER - DREAL PACA

Programme de l'atelier n°2

HEURE	DÉROULÉ
17h30 - 17h40	Accueil et introduction
17h40 - 18h	Partage des retours de l'atelier n°2
18h - 19h	Travail en sous-groupes
19h - 19h15	Synthèse collective
19h15 – 19h30	Clôture et suites de l'atelier n°3

Charte de vie de groupe

- Règles de base :

**Tout le monde a raison ...
... Partiellement !!!**

- Pas de jugement
- Confidentialité
- Écoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée
- 100 % de participation pour cet atelier



Autres besoins de votre part ?



INTRODUCTION

Rappel de la démarche

Objectifs

Favoriser les échanges constructifs, positifs et pérennes entre les riverains, les entreprises, les partenaires institutionnels et associatifs

- Prendre en compte les attentes de chacun
- Développer des relations de « bon voisinage » entre les activités portuaires, urbaines et les quartiers limitrophes
- Faciliter l'émergence et la mise en œuvre des projets portuaires, maritimes et urbains partagés

Calendrier prévisionnel

Etape	Période
Validation de la démarche par les partenaires en COTEC puis en COPIL Ville-Port	Eté 2019
9 ateliers sur 3 premiers thèmes : <ul style="list-style-type: none">• « Cadre de vie – santé publique »• « Foncier et accès à la mer »• « Projets de report modal ferroviaire »	Sept. à nov. 2019
Synthèse de la contribution des ateliers COTECH et COPIL Charte Ville-Port	Déc. 2019 Janv. 2020
Analyse et expertise des contributions des ateliers	1 ^{er} trimestre 2020
Présentation et partage des propositions – Comité de suivi Arbitrage et validation des propositions – COTECH / COPIL	2020

Processus de travail participatif

Un cheminement collectif en 3 temps sur chaque thématique

*Sept.
2019*

Ateliers de travail n°1 : état des lieux partagés

*Oct.
2019*

Ateliers de travail n°2 : définition d'orientations

*Nov.
2019*

Ateliers de travail n°3 : déclinaison d'actions



Synthèse des contributions de la séance n°2

Cadre de vie – santé publique

Synthèse atelier n°2 : retour sur la séance

- **Compléments de la synthèse n°1 à mentionner**
 - Volontarisme nouveau des pouvoirs publics → opportunité pour l'amélioration du cadre de vie.
 - Activités portuaires à Marseille et à Fos → une force pour le territoire
 - Générateur d'activités économiques
 - Créateurs d'emplois
 - Questions environnementales → enjeux et opportunités dans le développement des activités portuaires
- **Renforcer les informations accessibles aux habitants, associations, riverains, etc.**
 - Compléter l'état des lieux par des mesures objectives des nuisances générées par les activités portuaires
 - Comprendre le traitement des appels téléphoniques passés par les riverains au GPMM
- **Inquiétudes / attentes liées à l'organisation et à la temporalité du Dialogue Ville-Port**
 - Craintes sur le risque de « dilution de la réflexion », de redondance et de manque de contact avec le GPMM
 - Fortes attentes de réponses à court terme aux problèmes quotidiens liés aux activités portuaires
 - Demande d'accompagner l'extension du périmètre d'étude du DVP par l'extension de la participation → inviter des représentants des 2^e et 3^e arrondissements

Synthèse atelier n°2 : Définir les orientations 1/2

Orientations proposées	Objectifs / Moyens
Assurer un monitoring et un suivi dans le temps des pollutions générées par les activités implantées dans le port et dans l'espace urbain	<ul style="list-style-type: none">- Mesures de pollutions : nuisances sonores, qualité de l'air, qualité des eaux...- Évaluation de leur impact sanitaire et social
Diminuer les pollutions à la source en travaillant sur des solutions court terme et des solutions moyen terme	<ul style="list-style-type: none">- Connexions électriques des navires à quai- Régulation des flux sur l'approche et les mouillages- Utilisation d'énergies renouvelables nouvelles
Faire respecter la réglementation de l'État et des règles que le GPMM définit dans son enceinte	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle du respect des réglementations- Communication des résultats des contrôles- Renforcement du pouvoir de police
Relocaliser dans l'enceinte portuaire les activités impactantes liées au port et implantées dans la ville	

Synthèse atelier n°2 : Définir les orientations 2/2

Orientations proposées	Objectifs / Moyens
Harmoniser l'urbanisme et l'architecture du port avec la ville	<ul style="list-style-type: none">- Création d'ouvertures physiques et visuelles, définition de règles d'urbanisme- Réappropriation des lisières portuaires : pistes cyclables, promenades...- Revalorisation et aménagement des quartiers riverains en tant que lieu de vie
S'appuyer sur le domaine portuaire pour organiser des mobilités urbaines alternatives à la voiture	<ul style="list-style-type: none">- Transports en commun, fer...- Navettes maritimes
Instaurer sur le long terme une démarche de concertation continue et d'information	<ul style="list-style-type: none">- Donner de la visibilité et améliorer la prise en compte de l'environnement local- Pour traiter des problèmes quotidiens- Pour partager une vision stratégique et prospective du développement ville-port
Repenser la pertinence de la répartition des trafics et des flux entre les Bassins Est et les Bassins Ouest	



Travail en ateliers

définitions d'orientations

Cadre de vie – santé publique

Identification des orientations à approfondir

→ Sur les **8 orientations qui seront partagées avec le Comité Technique**, **4 orientations à approfondir** en sous-groupe dans l'atelier « Cadre de vie – Santé publique »

Assurer un monitoring et un suivi dans le temps des pollutions générées par les activités implantées dans le port et dans l'espace urbain	A approfondir dans le cadre de l'atelier « Cadre de vie – Santé publique » pour préciser les propositions à faire au Comité Technique
Harmoniser l'urbanisme et l'architecture du port avec la ville	
S'appuyer sur le domaine portuaire pour organiser des mobilités urbaines alternatives à la voiture	
Instaurer sur le long terme une démarche de concertation continue et d'information	
Relocaliser dans l'enceinte du GPMM les activités impactantes liées au port et implantées dans la ville	A approfondir dans l'atelier « Foncier – accès à la mer »
Diminuer les pollutions à la source en travaillant sur des solutions court terme et des solutions moyen terme	Approfondie dans les propositions faites par les associations
Faire respecter la réglementation de l'État et des règles que le GPMM définit dans son enceinte	À approfondir par les autorités compétentes
Repenser la pertinence de la répartition des trafics et des flux entre les Bassins Est et les Bassins Ouest	

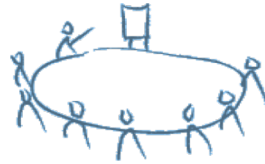
Organisation de l'atelier

- 4 tables d'atelier

Monitoring



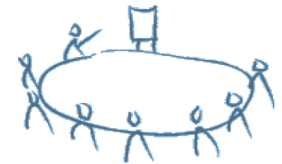
Concertation



**Cohérence
ville/quartier**



Mobilités



- 1 hôte de table pour chaque sous-groupe pour

- Participer aux échanges
- Noter sur paper-board les principaux éléments de réflexion et les questions
- Lors des tours : accueillir les nouveaux venus + résumer les idées fortes échangées au tour 1
- À la fin de l'atelier : présenter le travail produit par le sous-groupe

- 2 tours d'atelier en sous-groupe

- 1 synthèse collective : partage des productions des sous-groupes

- 1 temps de priorisation individuel

1^{er} tour d'atelier « world café »



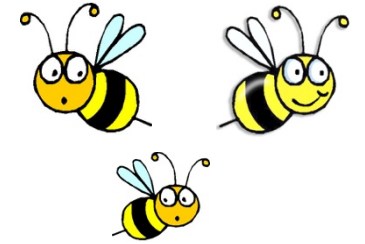
→ Répartition des participants sur les différentes tables

- Assurer un monitoring et un suivi des pollutions générées par les activités implantées dans le port et dans l'espace urbain
- Instaurer sur le long terme une démarche de concertation continue et d'information
- S'appuyer sur le domaine portuaire pour organiser des mobilités urbaines alternatives ça la voiture
- Harmoniser l'urbanisme et l'architecture du port avec la ville

→ Chaque sous-groupe répond aux questions suivantes pour préciser l'orientation de sa table :

- Quel plan d'actions ? Complétez et approfondissez les propositions de l'atelier n°2
- Quelles conditions principales de mise en œuvre ?

2^{ème} tour d'atelier « world café »



→ **Changement de sous-groupe → pollinisation**

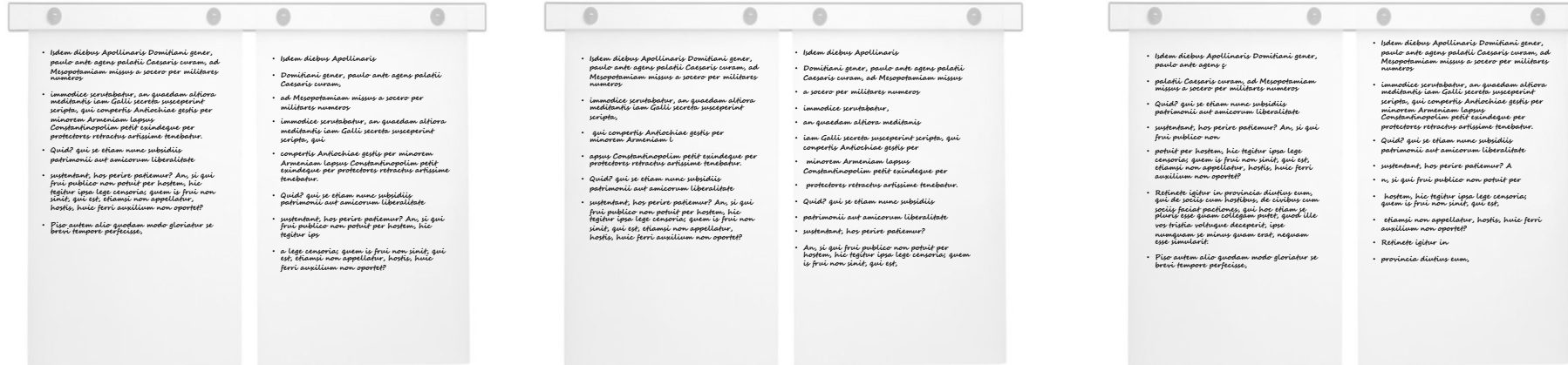
→ **Enrichissement des productions du tour n°1**

- Assurer un monitoring et un suivi des pollutions générées par les activités implantées dans le port et dans l'espace urbain
- Instaurer sur le long terme une démarche de concertation continue et d'information
- S'appuyer sur le domaine portuaire pour organiser des mobilités urbaines alternatives ça la voiture
- Harmoniser l'urbanisme et l'architecture du port avec la ville



PARTAGE DES PRODUCTIONS

Partage des productions



- Affichage des productions dans la salle d'atelier
- Les hôtes de table présentent la synthèse de leur groupe
- Questions de compréhension ou de complément



HIÉRARCHISATION DES PRODUCTIONS

Hiérarchisation des productions

Vote créatif → **identifier les actions les plus significatives pour vous**

Selon-vous : **quels sont les actions les plus importantes à faire ressortir ?**

- Un vote par gommettes
- Chaque participant doit utiliser toutes ses gommettes

8 gommettes par participant → **2 gommettes par thématique**





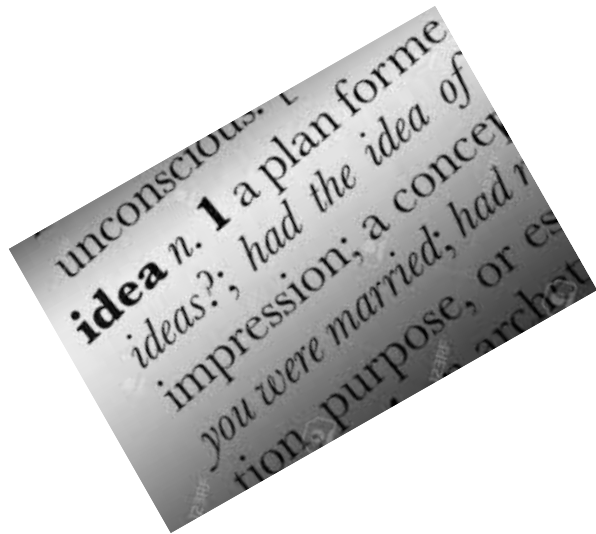
CLOTÛRE DE L'ATELIER N°3

Les Suites

Etapes	Dates
Synthèse de l'atelier thématique « cadre de vie / santé »	<i>Fin-novembre 2019</i>
Analyse des contributions de l'ensemble des ateliers thématiques et formulation de proposition pour le COTECH	<i>Nov. à déc. 2019</i>
Comité technique « Charte Ville Port » : partage des propositions issues du dialogue Ville-Port	<i>11 décembre</i>
Comité de pilotage « Charte Ville Port » : partage des propositions et validation du programme pour la suite	<i>Janvier 2019</i>
Comité de Suivi Dialogue Ville Port <ul style="list-style-type: none">- Partage du programme d'actions- Suites de la démarche Dialogue Ville Port	<i>Date à définir</i>

Le mot de la fin

Un mot d'appréciation de la séance





Merci pour votre participation

Dialogue Ville - Port

1^{ère} série d'ateliers thématiques : sept. – nov. 2019

Comité de Suivi du 3 juin 2019

Questionnaire aux participants : identification de thématiques prioritaires



Juillet / août – équipe projet
Préparation des premiers ateliers



Sept. / nov. - ateliers

Engagement de la démarche avec une 1^{ère} série de 3 ateliers thématiques



Rappel de la démarche

- **10 septembre 2018** : annonce d'un dialogue continu Ville-Port par la SG des Bouches du Rhône
- **21 janvier 2019** : présentation des principes et des modalités de mise en œuvre du dialogue Ville-Port aux élus locaux
- **24 janvier 2019** : validation du comité de pilotage de la Charte Ville-Port d'engager le dialogue Ville-Port
- **3 juin 2019** : installation du comité de suivi
- **Été 2019** : validation du programme de travail en COPIL Ville-Port
- **Septembre 2019** : engagement de la première série d'ateliers sur 3 premières thématiques

Organisation du dialogue Ville-Port

Instances de gouvernance et de concertation

